Image not found or type unknown

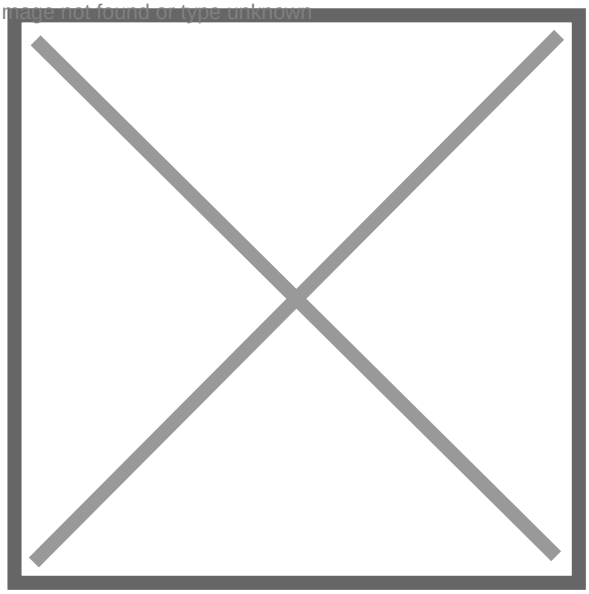

En couple avec une maman de deux garçons non farancaise

Par **mohamed93**, le **23/09/2014** à **11:41**

bonjour
Je suis en couple avec un femme résidente en France avec deux garçons nés en France .
y a t-il une solution pour faire régulariser et merci.

Par **aguesseau**, le **23/09/2014** à **13:31**

bjr,

le fait d'être de vivre en concubinage n'apporte aucun avantage pour la régularisation de votre concubine.

par contre le fait d'avoir des enfants nés en france peut lui permettre d'obtenir un titre de séjour en application de l'article L313-11 du CESEDA qui indique:

" Sauf si sa présence constitue une menace pour l'ordre public, la carte de séjour temporaire portant la mention " vie privée et familiale " est délivrée de plein droit :
.....
6° A l'étranger ne vivant pas en état de polygamie, qui est père ou mère d'un enfant français mineur résidant en France, à la condition qu'il établisse contribuer effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans les conditions prévues par l'article 371-2 du code civil depuis la naissance de celui-ci ou depuis au moins deux ans, sans que la condition prévue à l'article

L. 311-7 soit exigée ;".

cdt

Par **mohamed93**, le **23/09/2014** à **14:13**

Merci pour votre reponce je veux vous dire que le deux garçons sont nés en france mais ils ont pas la nationalitée française et ils ont a lage de 5 et 3 et le petit a pri le nom de sa mere .J 'ai des preuves de facture .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés